



VILLE DE CHATELET

PROVINCE DE HAINAUT - ARRONDISSEMENT DE CHARLEROI

Avis

Réunion de la commission communale de constat de dégâts aux cultures



Le Bourgmestre, Monsieur Daniel VANDERLICK, fait savoir que la commission communale de constat de dégâts aux cultures se réunira le 4 octobre 2022 à 09H00 à la salle du Collège communal, 55, rue Gendebien à 6200 Châtelet.

Les dégâts concernés sont ceux provoqués par la période de sécheresse.

Tout agriculteur confronté à cette situation est invité à se manifester au plus tard à cette réunion. Afin de pouvoir remplir les formulaires de constat, les participants devront disposer des informations sur les parcelles concernées : numéro tel que renseigné à la Déclaration de Superficie pour les aides PAC (DS 2018) et leur surface ainsi que le numéro de producteur.

Tout renseignement peut être demandé auprès du service de l'Environnement, tél. : 071/243.257, email : « environnement@chatelet.be » (59 rue Gendebien, rez-de-chaussée).

Châtelet, le 08/09/2022

Le Bourgmestre,

Daniel VANDERLICK